



RAPPORT D'ACTIVITÉS >> 2025

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

>> DU PRÉSIDENT



Antoine ROMERA
Président de l'ARSL

Une nouvelle période s'est ouverte en 2025 avec la mise en œuvre de notre Projet Stratégique.

Ce projet dessine le chemin à suivre pour les années à venir dans une période toujours marquée par des tensions sociales, économiques, humaines et géopolitiques avec sur le plan national une échéance politique majeure à l'horizon 2027 qui renforce le niveau d'incertitudes que connaît le monde associatif. Et cependant, notre association l'ARSL née en 1961 a su toujours répondre aux missions qui lui ont été confiées tout en conservant ses valeurs fondamentales de solidarité, d'équité, d'humanité afin de promouvoir l'autonomie sociale et la citoyenneté et d'agir avec volontarisme pour lutter contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination.

Le temps viendra pour présenter le chemin parcouru par l'ARSL depuis sa création ...

L'année écoulée a été marquée par la poursuite de nos actions, l'accompagnement de personnes fragilisées et aussi la capacité de l'association à répondre aux sollicitations présentées par nos partenaires institutionnels et associatifs.

Au-delà des activités et actions assurées chaque jour, je citerai quelques chiffres clés et projets en cours :

- 6800 personnes accompagnées,
- 2500 personnes hébergées,
- 12300 appels téléphoniques traités par le 115.
- Un montant des charges engagées de 15 188 783 €
- Un montant des produits reçus de 15 329 771€

→ La préparation du site « ex Marcel Faure » pour le lancement des travaux en 2026, en vue notamment de l'ouverture de la crèche à vocation sociale portée par les PEP 87-24 ainsi que l'installation des services médico-sociaux de l'association, du Centre de jour et des services socio-judiciaires.

→ L'élaboration d'un plan de gestion de crise, associatif, pour tenter de répondre à l'ensemble des obligations réglementaires et législatives (attentat, canicule, grand froid, risques médicamenteux ...),

→ Et avec le souci d'une optimisation des ressources financières, étude et adhésion à certaines centrales d'achat.

→ La concertation fructueuse engagée avec le Conseil Départemental concernant la réhabilitation du bâtiment de la MECS Le Petit Prince.

→ L'actualisation des projets d'établissement du CHRS Augustin Gartempe et du LAMNA (lieu d'accueil des mineurs non accompagnés) .

→ La poursuite des travaux du déploiement du SPRULO (service public de la rue au logement), ainsi que le 115 et le SIAO (service d'information, d'accueil et d'orientation) qui constituent la plateforme départementale ayant vocation à recueillir l'ensemble des demandes d'hébergement et de logement adapté avec l'appui précieux des services de l'Etat.

→ La poursuite de la mission confiée à l'ARSL d'assurer outre l'animation du CPCA Nord Nouvelle-Aquitaine, la coordination nationale des 30 CPCA répartis sur le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer.

PERSPECTIVES POUR 2026

Pour les années à venir la priorité que je souhaite faire partager à l'ensemble des acteurs de l'association est de poursuivre la démarche de développement initiée par notre Projet Stratégique en apportant des réponses innovantes tout en consolidant nos acquis, en tenant compte d'un contexte marqué par de nouvelles formes d'exclusion, précarité accrue, situations d'isolement, fractures numériques et aussi de fortes contraintes financières compte tenu de la situation économique de notre pays.

Dans un tel contexte, le renforcement des partenariats, la recherche de mutualisations et une plus grande participation des personnes accompagnées doivent être encouragées par la Gouvernance de l'ARSL, garante notamment de la sécurité financière, de l'adaptation des ressources et des compétences humaines ainsi que de son modèle d'organisation.

Ainsi, plus de 60 ans après sa création, notre association, que j'ai l'honneur et le plaisir de présider depuis déjà 10 ans, reste fidèle à son idéal fondateur :

- Lutter contre toutes les formes d'exclusion,
- Œuvrer pour une société plus juste, solidaire et inclusive.

En guise de conclusion, j'adresse ma profonde reconnaissance à l'ensemble des bénévoles, mécènes, partenaires associatifs et institutionnels, pour leur soutien technique et financier.

J'exprime à l'ensemble des personnels sous la conduite avisée de la Directrice Générale, à mes collègues du Conseil d'Administration toute ma gratitude pour leur engagement sans faille et la qualité de leurs contributions pour le bien des personnes et familles accompagnées.

Antoine ROMERA, Président de l'ARSL

Rapport moral et d'orientation / 2

Organigramme / 4

L'année 2025 en images / 6

Les chiffres 2025/ 8

SOMMAIRE



>> PÔLE URGENCE INSERTION / 9

Veille et urgences sociales / 10

Hébergement et logement / 12

Violences conjugales / 14

Socio-judiciaire / 15

Médico-social / 16

>> PÔLE CITOYENNETÉ AVENIR / 17

Protection de l'enfance / 18

Exil et intégration / 20

>> LES FONCTIONS SUPPORTS / 23

Activités supports / 24

Les comptes 2025 / 26

La générosité en 2025 / 27

| Glossaire / 27

>> ORGANIGRAMME

| DIRECTION GÉNÉRALE



Claire ROBERT HAURY
Directrice Générale



Alexandra LELION
Direction Générale Adjointe

| FONCTIONS SUPPORTS

Qualité et sécurité

Contrôle de gestion

Communication

Ressources Humaines

Comptabilité

Achats

Logistique et Maintenance

Assurances

Coordination nationale
des CPCA

PÔLE URGENCE INSERTION



Stéphane RAZGALLAH
Directeur de Pôle

Pauline FOURNIER
Directrice adjointe de Pôle



Laëtitia BEDOIT
Cheffe de service

- SERVICE LOGEMENT
- HÉBERGEMENT D'URGENCE

Mohamed BSISS
Chef de service

- SAO
- SIAO - 115
- TRAVAIL SOCIAL DE RUE



Marlène BARBIER
Cheffe de service

- CHRS AUGUSTIN GARTEMPE
- DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Frédéric GAILLARDIN
Chef de service

- LHSS ● LAM ● LHSS MOBILES
- CENTRE DE PRISE EN CHARGE POUR AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES
- SERVICES SOCIO-JUDICIAIRE



| CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU



Antoine ROMERA
Président

Jean LEFEBVRE
Vice-Président

Geneviève LEFEBVRE
Trésorière

Sylvie BILLAT
Trésorière adjointe

Bernard RUAN
Secrétaire

Denis GAYET
Secrétaire adjoint

LES ADMINISTRATEURS

Marie-Christine CANDELA
Dominique GREGOIRE
Sandra MOULAY LEROUX

Martial DAURIAC
Membre

PÔLE CITOYENNETÉ Avenir



Clarisse ARMAND
Directrice de Pôle



Patricia MAÏSSA
Directrice adjointe de Pôle



Annette DUCLOS LEVEQUE
Directrice adjointe de Pôle

Blandine PLANTE
Cheffe de service

- SPADA 87
- CAES

Gaëlle BONNET
Cheffe de service

- MECS PIERRE SAUVAGE

Pierre-Adrien BEYLIER
Chef de service

- LAMNA MINEURS
- LAMNA MAJEURS
- AGIR

Marie-Pierre FAISANT
Cheffe de service

- CPH ● HUDA
- CADA ● HUDA COURTE DURÉE



Maëlle AGUIRRE
Cheffe de service

- MECS LE PETIT PRINCE

L'ANNÉE 2025

>> EN IMAGES



Janvier | L'ARSL lance les petits-déjeuners des nouveaux professionnels pour découvrir plus en détail les activités et missions de l'association.



Février | Des étudiants de Polaris Formation créent de A à Z un projet de médiation éducative artistique et culturelle pour les jeunes de la MECS Pierre Sauvage.



Mars | À l'occasion du mois du travail social, l'ARSL met en lumière 5 métiers du secteur à travers une mini-série, disponible sur notre chaîne Youtube.



Avril | À l'occasion des vacances de Pâques, les jeunes de la MECS Le Petit Prince visitent la Chocolaterie BOVETTI et son musée, une activité dans le thème de la saison.



Mai | Grâce à la collecte de la CFDT S3C du Limousin, plus de 50 produits d'hygiène ont pu être remis aux femmes, accompagnées par l'ARSL, les plus vulnérables.



Juin | Les professionnels, partenaires et personnes accompagnées assistent à l'Assemblée Générale de l'ARSL. Lors de ce temps, plusieurs témoignages ont eu lieu.



Juillet | Des ateliers culinaires mensuels avec la Banque Alimentaire de la Haute-Vienne sont mis en place pour les personnes hébergées au sein de l'hébergement d'urgence.



Août | Des enfants hébergés par l'ARSL participent à l'événement «Vacances de Ouf» à Paris, organisé par le Secours populaire, qui permet à 40 000 enfants de s'évader.



Septembre | Suite à plusieurs mois de réflexion collective et un travail de rédaction, l'ARSL publie son projet stratégique qui guidera l'association pour les 5 prochaines années.



Octobre | La SPADA ouvre ses portes aux partenaires, cet événement permet de mettre en avant ses missions, les modalités d'accueil et les locaux.



Novembre | Le dispositif de lutte contre les violences organise un ciné débat autour du sujet «Amour, emprise et notifications : quand le contrôle devient numérique».



Décembre | L'ARSL est l'association bénéficiaire des dons récoltés lors du cross départemental de Saint-Pardoux, organisé par l'USEP 87 et réunissant près de 850 élèves.



LES PROJETS

>> 2026



La réhabilitation de l'ancien EHPAD Marcel Faure

À partir de janvier 2026, les travaux de réhabilitation de l'ancien EHPAD Marcel Faure commenceront. Plusieurs services de l'ARSL y seront regroupés.



La mise en place de l'outil métier SILAO

Le logiciel SILAO sera déployé dans l'ensemble des établissements et services de l'ARSL, afin de généraliser l'utilisation du dossier usager informatisé (DUI).



La création de l'association Territoires et Solutions

L'association Territoires et Solutions sera créée en 2026, pour répondre à l'un des axes du projet stratégique : diversifier les activités et ressources.

6 747

personnes accompagnées par les établissements et services, en 2025.

2 510

personnes hébergées, en hébergement collectif, diffus, en cohabitation ou à l'hôtel en cas d'urgence.

LES CHIFFRES >> 2025

165

salariés, toutes catégories socio-professionnelles confondues.

35

établissements et services assurant l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement.

855

places d'hébergement et de logement adapté, gérées par l'ARSL.

391

lieux d'hébergement/logement.



>> PÔLE URGENCE INSERTION



VEILLE ET URGENCE SOCIALES

>> UNE PRESSION ACCRUE ET UNE ÉVOLUTION DES PROFILS ACCOMPAGNÉS

L'année 2025 a été marquée par une tension sur l'ensemble des dispositifs de la veille sociale et par des faits révélateurs des mutations profondes traversant le champ de la veille sociale.

- La montée en charge de l'accompagnement social par le SAO, en lien avec les vulnérabilités additionnelles des ménages : précarité économique durable, troubles psychiques, isolement relationnel, grande pauvreté, etc.
- L'augmentation du nombre de ménages de nationalité française, mettant ainsi en avant un phénomène structurel de paupérisation de publics jusqu'ici moins représentés : jeunes adultes sans ressource, travailleurs précaires, personnes avec une retraite modeste, ménages confrontés au surendettement.
- L'accueil de femmes avec enfants suite au cyclone à Mayotte de décembre 2024. Ces familles, titulaires de titres de séjour territorialisés, se sont trouvées dans l'impossibilité d'ouvrir certains droits sociaux, générant ainsi des situations d'impasse administrative et financière, avec une répercussion directe sur l'accompagnement et le travail de médiation entre elles et les administrations.

>> SPRULO : DE LA RUE AU LOGEMENT, UNE ORGANISATION QUI SE STRUCTURE

Le Service Public de la Rue au Logement (SPRULO), qui organise l'accompagnement des personnes sans domicile depuis la rue jusqu'à un logement durable, s'est renforcé pour mieux répondre aux besoins. Les acteurs du territoire ont développé un travail plus coordonné, facilitant l'orientation rapide vers des solutions adaptées.

L'un des axes clés est le déploiement du système d'information SI-SIAO, qui a nécessité un important travail d'appropriation, permet maintenant d'améliorer le suivi des situations et de gagner en efficacité. En effet, le logiciel offre une meilleure traçabilité des parcours, une centralisation des données et une production d'indicateurs plus facile. Avec ce logiciel, les places disponibles sont plus visibles ce qui entraîne une gestion plus réactive des orientations.

Un autre axe important de 2025, est la consolidation territoriale de la cellule de veille sociale. Elle réunit des professionnels de l'aller-vers, et coordonne les interventions auprès des personnes durablement installées dans l'espace public présentant des vulnérabilités majeures. Si l'année 2025 a été une année charnière pour le SPRULO, l'année 2026 permettra de poursuivre les travaux engagés et d'en développer de nouveaux.

>> DEVELOPPER LA COMMUNICATION

En 2025, le baromètre 115 a été mis en place. Il est diffusé chaque mois sur le site internet de l'ARSL et auprès de différents acteurs pour informer de l'activité du numéro d'urgence sociale. Cet outil de communication apporte une transparence quant aux tensions et aux flux. En 2026, d'autres outils seront mis en place ou revisités pour plus de lisibilité : un baromètre plus large au SAO et le memento SIAO, répertoriant toute l'offre d'hébergement d'urgence sur le territoire. Aussi, dans le cadre du SPRULO, l'ARSL travaillera en lien avec les partenaires et les services de l'État, autour de la mise en place d'un site internet spécifiquement dédié au SIAO.



LES CHIFFRES CLÉS

• **12 318**

appels ont été reçus par le 115 de la Haute-Vienne, porté par l'ARSL dans le cadre du SIAO. Soit une baisse de 14% entre 2024 et 2025. Il y a davantage de ménages qui ont sollicité le 115, mais de façon moins répétée. 1 685 personnes ont été orientées par le 115 vers des places d'hébergement d'urgence. C'est 2% de plus qu'en 2024.

• **698**

demandes d'hébergement d'insertion et de logement adapté ont été réceptionnées par le SIAO en 2025, soit 8 de plus qu'en 2024.

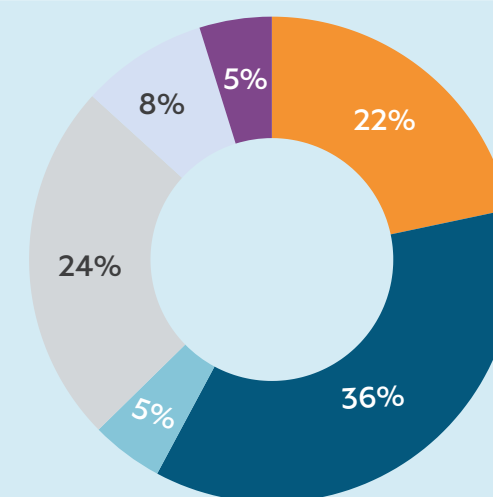
• **885**

personnes reçues ont été reçues en entretien de premier accueil pour évaluer leur situation et proposer une première orientation, soit une hausse de près de 30%.

>> MISE À L'ABRI : CONSOLIDER, ADAPTER ET OUVRIR DES PERSPECTIVES

L'année 2025 a marqué un retour à un fonctionnement stabilisé pour le dispositif de mise à l'abri, après une période fortement impactée par des travaux et le recours à l'hébergement hôtelier. La réouverture complète du site de Zola a permis de retrouver une capacité d'accueil de 20 places et d'améliorer la lisibilité du service pour les partenaires du 115, tout en réaffirmant sa mission d'accueil immédiat, temporaire et d'évaluation des situations. Malgré cette stabilisation, la demande est restée très soutenue, avec un taux d'occupation supérieur à 100 % (7 389 jours pour 7 300 jours d'hébergement en capacité théorique annuelle), révélant des besoins croissants.

Aussi, un travail de restructuration du service a permis de mieux répartir les rôles en fonction des compétences de chacun, tout cela dans le but de mieux répondre aux vulnérabilités des personnes hébergées. À cela s'ajoute la mise en place d'initiatives partenariales qui ont aidé à renforcer la participation et la valorisation des personnes accueillies, ouvrant des perspectives pour la suite. Ces dernières devront être consolidées en 2026.



● Homme seul ● Couple ● Famille monoparentale
● Femme seule ● Groupe familial ● Couple avec enfants

Typologie des ménages accueillis en hébergement d'urgence à l'ARSL hors mise à l'abri

>> DES PARCOURS D'HÉBERGEMENT D'URGENCE PLUS LONGS

L'accompagnement des ménages hébergés porte principalement autour de la santé et l'accès aux droits. Ces deux thématiques illustrent la complexité croissante des situations, notamment en lien avec :

- la précarité administrative,
- les troubles psychiques,
- les addictions,
- la vulnérabilité des familles avec enfants.

L'augmentation des situations de plus en plus complexes des ménages sur l'hébergement d'urgence hors mise à l'abri, a une répercussion sur la durée des séjours, qui s'élève à 764 jours en moyenne, soit une hausse de 64 jours par rapport à l'année précédente.

HÉBERGEMENT ET LOGEMENT

>> UN NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT POUR LE CHRS

L'année 2025 a été marquée par la finalisation du projet d'établissement du CHRS Augustin Gartempe et de ses fiches actions pour les 5 années à venir. Accompagné par la qualicienne de l'ARSL, ce travail a constitué un véritable temps de réflexion collective sur le sens de l'accompagnement proposé, la cohérence des pratiques et l'articulation entre les différents dispositifs portés par le CHRS. L'écriture de ce projet a été réalisée de manière transversale et a permis, par l'élaboration des fiches actions, d'actualiser les priorités au regard de l'évolution des publics accueillis.

>> DES PARTENARIATS ESSENTIELS

Afin de répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées et de favoriser leur insertion, le CHRS s'appuie sur un réseau de partenaires diversifiés.

- L'intervention de partenaires extérieurs (EMPP, services d'addictologies, SPIP) tout au long de l'année, en lien avec le public spécifique accueilli au CHRS.
- Une collaboration avec l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) a permis la mise en place d'ateliers autour de la parentalité, du budget et de la citoyenneté.
- En lien avec la fondation SNCF, des ateliers découverte des métiers et le programme d'initiation des voyages en train ont permis d'ouvrir des perspectives de mobilité et d'insertion.

>> DES NOUVELLES PLACES ET DES TRAVAUX

L'offre d'hébergement d'urgence se renforcera en 2026, avec l'ouverture progressive de 11 places supplémentaires. Cette nouvelle ouverture interviendra dans un contexte où l'hébergement d'urgence reste en tension face aux nombreuses demandes. Ces 11 nouvelles places seront proposées, dans le cadre de logements meublés situés à Limoges, et seront intégrées au service Hébergement d'Urgence passant ainsi à une capacité de 174 places.

Dans le même temps, en 2026, le service devra anticiper un prochain déménagement d'envergure qui devrait intervenir au 1er trimestre 2027, avec la relocalisation de 100 places d'hébergement. Ce déménagement s'accompagnera de modalités de fonctionnement bien différentes de celles actuellement en vigueur puisque l'équipe intégrera également ces locaux.

Cette évolution des publics a été confirmée en 2025 :

- une moindre autonomie des personnes accueillies au CHRS,
- des problématiques addictives et psychiques plus lourdes,
- des dégradations physiques importantes.

La présence de personnes présentant des troubles psychiques est en augmentation, confrontant les professionnels et les structures aux limites de leurs interventions. Parallèlement, l'accès aux soins, qu'ils soient somatiques ou psychiques, s'est complexifié avec notamment :

- des délais d'obtention de rendez-vous très importants,
- des refus de nouveaux patients dans nombre de cabinets médicaux,
- des réticences à prendre en charge les personnes présentant des addictions.

Marion, travailleuse sociale à l'HU

«L'accompagnement, on l'adapte en permanence en fonction des besoins des personnes. Certaines situations vont nécessiter un accompagnement très soutenu au début puis plus espacé quand l'autonomie est retrouvée, alors que pour d'autres situations, il sera renforcé dans la durée. Aussi, l'intensité de l'accompagnement peut être particulièrement forte à l'arrivée dans la structure, avec une régularisation administrative, une ouverture des droits ou en cas de situation d'urgence. La graduation de l'accompagnement, telle que je l'entends, va dépendre de plusieurs facteurs dont la maîtrise de la langue, l'illettrisme, l'analphabétisme, la situation administrative, l'état de santé, le niveau d'autonomie, les parcours de vie marqués par plusieurs ruptures... Ce sont des facteurs qui influent forcément sur notre travail individuel avec les personnes.»

>> 3 FONCTIONS CLÉS

Les places d'hébergement d'urgence ne sont plus des places de courte durée, les parcours des ménages sont souvent longs voire bloqués par des motifs administratifs, économiques, ainsi que par des facteurs plus personnels ou comportementaux.

Pour autant, l'hétérogénéité des situations des personnes hébergées nécessite la mise en place de parcours d'accompagnement qui tiennent autant compte des besoins et des capacités des personnes que des ressources humaines disponibles. Ainsi, des périmètres d'intervention doivent être définis autour de 3 fonctions principales :

- référence de parcours et conception du projet d'accompagnement,
- animation de la vie collective et accompagnement éducatif,
- soutien à la vie quotidienne et lien de proximité.

LES CHIFFRES CLÉS

• 711

personnes ont été hébergées sur les services d'hébergement d'urgence. 495 d'entre elles ont été hébergées sur des places de mise à l'abri (durée de séjour de 7 jours renouvelable 1 fois). Dans un souci de rotation, certaines personnes ont été hébergées plusieurs fois.

• 168

personnes ont été hébergées par le CHRS Augustin Gartempe (hors place violences conjugales et placement extérieur). Pour les places d'hébergement d'insertion, 68.3% des sorties se sont faites vers du logement autonome.

• 276

personnes ont été hébergées/logées par le service logement dans le cadre de différents dispositifs dédiés : ALT, intermédiation locative, L.A. Coloc', Résidence Montalat.

>> DES PLACES D'HÉBERGEMENT POUR LES JEUNES

L'année 2025 a été marquée par l'arrêt du Contrat d'Engagement Jeunes en Rupture (CEJR) dans le cadre duquel l'ARSL assurait, au sein d'un consortium d'acteurs, des missions d'hébergement.

La fin de ce dispositif étant connue, le service a pu anticiper et ainsi permettre l'hébergement et l'accompagnement des jeunes par d'autres services de l'ARSL.

C'est dans ce cadre que le service a fait le choix de développer la cohabitation de jeunes au sein de la Résidence Montalat plutôt dédiée aux familles jusqu'à présent.

Parallèlement, les travaux, conduits avec des acteurs de l'accompagnement et de l'insertion professionnelle en milieu rural, ont mis en évidence des besoins d'hébergement pour les jeunes.

Aussi, en 2026, une réflexion devra être conduite en lien étroit avec la Mission Locale Rurale afin que des places d'hébergement, sous convention ALT, puissent être redéployées sur certaines communes afin de répondre à cette demande. L'implantation d'une première place est d'ores et déjà prévue à Aix-sur-Vienne, permettant ainsi :

- d'expérimenter le projet
- de mesurer le besoin, en lien avec le SIAO,
- de mettre à profit l'expérience des professionnels.





>> SAVOIR RÉPONDRE À L'URGENCE ET À LA COMPLEXITÉ DES PARCOURS

En 2025, les appels sur les plages d'astreinte du dispositif de lutte contre les violences (soirée, nuit, week-end) ont augmenté de 38%. Par ailleurs, le recours aux transports en taxi pour sécuriser les mises à l'abri ou les trajets vers des partenaires, a augmenté, quant à lui, de 87,5 % entre 2024 et 2025, avec 14 trajets supplémentaires. Ces éléments attestent de la prégnance de l'urgence dans la problématique des violences conjugales et de la nécessité d'y apporter des réponses rapides et sécurisées.

Ces évolutions s'accompagnent d'une montée en complexité des parcours, avec une plus grande précarité économique, des fragilités administratives, ainsi que des troubles observés chez les enfants accueillis. Cette complexification nécessite un travail renforcé de coordination, avec les divers acteurs ayant un intérêt à agir, ainsi que des accompagnements plus longs.

LES CHIFFRES CLÉS

• **89**

personnes, parmi les 163 personnes reçues à l'Accueil de Jour, subissaient des violences psychologiques, 68 des violences physiques, 4 des violences sexuelles et 2 des violences économiques. Il est à noter que les personnes subissent rarement un seul type de violence.

• **163**

personnes se sont présentées à l'Accueil de Jour. Cet accueil a permis l'accueil régulier de 42 personnes. Dans 52% des cas, les victimes étaient accompagnées de leurs enfants.

• **207**

appels ont été reçus en 2025 par la permanence téléphonique. 66 émanaient des personnes elles-mêmes et 42 des Maisons du Département.



LES CHIFFRES CLÉS

• **255**

personnes ont été prises en charge par le Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) en 2025, contre 247 en 2024.

• **13**

personnes sont venues au CPCA dans le cadre d'une démarche volontaire afin de trouver de l'aide.

• **19.7%**

des personnes orientées vers le CPCA sont des femmes, on constate une légère augmentation par rapport à 2024.

>> LA PAROLE COMME LEVIER

En 2025, les pratiques d'accompagnement des auteurs se sont enrichies avec la mise en place de groupes de parole en milieu ouvert, à destination des personnes placées sous sursis probatoire, en lien avec le SPIP de la Haute-Vienne. Ces groupes introduisent une approche collective qui vient compléter les suivis individuels proposés par le service. Durant l'année, 16 stages de responsabilisation ont regroupé 178 personnes, constituant des temps forts dans le parcours des personnes accompagnées. On observe une augmentation du recours à l'accompagnement psychologique en interne, qui témoigne à la fois de la complexité des situations rencontrées et de la nécessité de disposer de réponses rapidement mobilisables. Qu'il s'agisse des stages, des groupes de parole ou des entretiens psychologiques, ces leviers autorisent la mise en mots d'émotions et participent à la prévention du passage à l'acte.



>> UNE ANNÉE MARQUÉE PAR L'INTENSIFICATION DES ESR

En 2025, le Service d'Aide Pénale (SAP) a connu une activité soutenue, avec 489 Enquêtes Sociales Rapides (ESR) réalisées, soit une hausse de plus de 25 % par rapport à 2024. Ce recours croissant des magistrats témoigne de la place centrale du service dans la chaîne pénale. Ces enquêtes ont joué un rôle déterminant dans les orientations judiciaires, en prenant en compte la protection de la société et les capacités de réinsertion des personnes concernées. Parmi la nature des infractions commises, certaines sont en hausse par rapport à 2024, notamment les violences volontaires, outrages et rébellions avec une augmentation de 54,5%.

Pour renforcer la fiabilité des informations recueillies lors des ESR, les professionnels ont intensifié les vérifications sur la situation des personnes (logement, emploi, formation). En lien avec le SPIP, un protocole d'intervention a été élaboré et les équipes, mieux outillées sur les mesures alternatives à l'incarcération.



LES CHIFFRES CLÉS

• **7**

personnes ont été accompagnées, en 2025, sur les places de Placement Extérieur. 6 ont bénéficié de l'hébergement et de l'accompagnement, et pour la première fois, une personne déjà hébergée au CHRS, a pu bénéficier d'une mesure de Placement Extérieur, évitant ainsi une rupture de son parcours.

• **70**

mesures de Réparation Pénale pour Mineurs ont été conduites à leur terme en 2025 contre 46 en 2024.

• **111**

mesures de contrôle judiciaire ont été assurées par le service en prenant compte les 63 mesures antérieures toujours en cours en 2025. 48 nouvelles mesures ont été confiées en 2025.



Catherine, travailleuse sociale au Service d'Aide Pénale (SAP)

«Sur ces dernières années, les ESR ont augmenté, on en réalise une quinzaine de plus par mois, notamment en lien avec les auteurs de violences conjugales et familiales. En ressenti, j'ai l'impression que pour les mesures de contrôles judiciaires, les personnalités sont de plus en plus fragiles sur le plan émotionnel et psychiatrique, même si on a toujours été confronté à des gens en difficultés, mais je trouve qu'aujourd'hui c'est accentué. On constate aussi un changement de profil sur les RPM, avec des jeunes moins investis, plus réfractaires à l'autorité, plus dans l'attente que dans l'action.»

>> PRIMO-DÉLINQUANCE : AGIR TÔT POUR PRÉVENIR LA RÉCIDIVE

En 2025, les infractions à l'origine des orientations dans le cadre des mesures RPM, ont évolué, avec une nette progression des violences volontaires et des vols (36 faits contre 16 en 2024), traduisant une exposition accrue des jeunes à des passages à l'acte impliquant directement des victimes ou la collectivité.

La prise en charge reste majoritairement masculine (plus de 80 %), avec les 14-16 ans comme tranche d'âge la plus représentée. Un fait important : 90,6 % des mineurs concernés ne présentaient aucun antécédent judiciaire au moment de leur orientation, d'où la volonté de sensibiliser certains jeunes primo-délinquants au fonctionnement de la justice pénale, dans une démarche de réparation et de prévention de la récidive, à l'aide de nouveaux outils éducatifs.

>> ERRANCE ET VULNERABILITÉ

L'année 2025 confirme la forte présence de personnes en situation d'errance, sans hébergement ou hébergées dans des conditions très précaires. Ce constat atteste de l'adéquation de l'offre proposée par les LHSS au cahier des charges de ce type d'établissement. La proportion importante de personnes étrangères, souvent isolées, et confrontées à une instabilité administrative, renforce encore la complexité des accompagnements, en raison des freins à l'accès à l'hébergement de droit commun, à la couverture maladie et aux dispositifs sociaux.

Dans ce contexte, l'établissement a été conduit à intensifier le travail de liens et de coordination avec les partenaires sanitaires, sociaux et juridiques, afin de sécuriser les parcours et de limiter les ruptures de prise en charge.

LES CHIFFRES CLÉS

• **55**

personnes ont été accueillies aux Lits Halte Soins Santé. 41% d'entre elles étaient sans hébergement lors de leur entrée dans la structure. Près de 20% ont intégré la structure pour une pathologie en lien avec la traumatologie orthopédique.

• **6**

personnes ont été accueillies aux Lits d'Accueil Médicalisés. 66% d'entre elles étaient en structure hospitalière ou médico-sociale lors de leur entrée. 50% ont intégré la structure pour un motif oncologique.

• **46**

nouvelles personnes ont été accompagnées par les LHSS Mobiles. 21.7% des personnes rencontrées étaient sans hébergement, 26% des interventions ont porté sur des soins paramédicaux.

>> OUVERTURE ET STRUCTURATION DES LAM

4 places de LAM ont ouvert en 2025 de manière progressive :

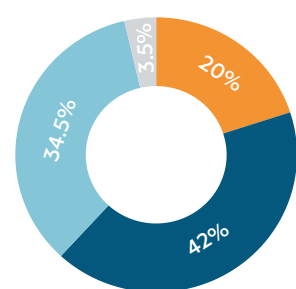
→ 2 en avril 2025,

→ 2 en décembre 2025.

L'établissement a rapidement été identifié par les différents acteurs prescripteurs : 6 demandes d'admission ont été formulées, principalement par les services hospitaliers. Conformément à l'objet même de l'établissement, nous observons que les pathologies à l'origine des demandes d'admission sont bien plus lourdes que celles à l'origine des demandes en LHSS : oncologie, pathologies chroniques, neuropathie, neurologie, etc.

Les LAM, dès leur ouverture, montrent leur plus-value et permettent ainsi aux LHSS de retrouver leur mission première, notamment, l'accueil de personnes sans abri présentant des pathologies non compatibles avec la vie à la rue, sans pour autant présenter un caractère lourd ou chronique.

LE PUBLIC ACCUEILLI AUX LHSS



● 18-30 ans ● 31-45 ans
● 46-65 ans ● + 66 ans

En 2025, la tranche d'âge des 18-30 ans est en baisse par rapport à 2024 (32%). A contrario, la part des personnes âgées entre 31 et 45 ans est en hausse (26% en 2024). Aussi, la part des personnes âgées de plus de 66 ans, moins représentées, passe de 10% en 2024 à 3.5%

>> PÔLE CITOYENNETÉ Avenir



PROTECTION DE L'ENFANCE

>> MESURER L'IMPACT POUR MIEUX AGIR

Dans le cadre d'un appel à projets, l'ARSL a été retenue par NEXEM, organisation professionnelle, pour le lancement d'une mesure d'impact social des pratiques du secteur de la protection de l'enfance. Les services en lien avec ce domaine : le LAMNA, la MECS Pierre Sauvage et la MECS Le Petit Prince, se sont engagés dans cette démarche. Le groupe de travail, composé de 5 professionnels de ces services, s'est réuni plusieurs fois pour construire un référentiel avec des indicateurs

>> LAMNA : UNE CAPACITÉ ÉLARGIE AU SERVICE DES PARCOURS

Dans le cadre de la restructuration de l'offre d'hébergement sur le département de la Haute-Vienne, le LAMNA a bénéficié d'une extension de sa capacité, passant de 37 à 45 places au 1^{er} septembre 2025.

Le taux d'occupation du service est passé de 97,6 % en 2024 à 95,8 % en 2025 (du 1^{er} janvier au 31 août, le taux d'occupation était de 99,6 %), compte tenu de l'ouverture progressive des places. Ces nouvelles places s'inscrivent dans la reprise en gestion de places précédemment gérées par un autre opérateur. Par ailleurs, les jeunes peuvent être orientés vers le LAMNA Majeurs, sous réserve de l'obtention d'un Contrat d'Accompagnement Jeune Majeur. En l'absence de places sur le LAMNA Majeurs, les jeunes sont maintenus au sein du LAMNA Mineurs afin d'assurer la continuité de l'accompagnement et la stabilité de leur parcours.

d'actions, de résultats et d'impacts, et concevoir un questionnaire à destination des jeunes. Sur les 51 jeunes ciblés, 41 ont répondu de manière anonyme et volontaire. Les données collectées sont en cours d'analyse auprès d'Impact Track. Une communication sera réalisée lors de la réception des résultats en 2026. Mesurer l'impact permet d'identifier les bonnes pratiques, de renforcer la crédibilité et l'action du secteur, tout en renforçant son attractivité.

LES CHIFFRES CLÉS

• **104**

jeunes ont été suivis en 2025 par l'ensemble des services de la protection de l'enfance. Ce chiffre est identique à l'année dernière.

• **100%**

des MNA accueillis au sein du LAMNA Mineurs ont bénéficié d'un contrat d'accompagnement jeunes majeurs et ont pu intégrer un dispositif spécifique aux majeurs.

• **80%**

des jeunes sortis des MECS de l'ARSL en 2025 étaient placés depuis moins d'un an. C'est 30% de plus que l'année dernière, cette donnée ne prend pas en compte les placements antérieurs à ceux de l'ARSL.



Gaëlle, cheffe de service à la MECS Pierre Sauvage

«Aujourd'hui, nous accueillons des jeunes avec des vulnérabilités multiples, certaines situations relèvent du champ du médico-social. On constate une augmentation des jeunes avec des dossiers MPDH, et des jeunes auteurs ou victimes de violences sexuelles. L'accompagnement doit être adapté, plus individuel et pour cela, des formations sont nécessaires auprès des professionnels. Aussi, on remarque que de plus en plus de jeunes ne rentrent plus du tout en famille ou n'ont pas de droit de visite, et restent 365 jours sur l'établissement, c'est forcément problématique. Pour contrer cela, on souhaite trouver des partenaires de relais, sous forme de parrainage, pour que les jeunes puissent sortir du contexte de la MECS et se ressourcer ailleurs. Cet axe sera développé dans le prochain projet d'établissement.»



>> LA NATURE COMME ESPACE ÉDUCATIF PARTAGÉ

En 2025, neuf séjours d'été de trois jours ont été organisés en Creuse, dans le cadre d'un travail partenarial entre la MECS Le Petit Prince, la MECS Pierre Sauvage et le LAMNA. Ces séjours s'inscrivaient dans une démarche éducative visant à proposer aux jeunes une expérience différente de leur quotidien, sur une base de loisirs disposant d'un hébergement en cabanes écologiques, en présence d'une meute de chiens nordiques. La présence des chiens a également constitué un médiateur éducatif pertinent, favorisant l'apaisement, l'engagement des jeunes et le développement de comportements respectueux et ajustés. Ce contexte a facilité un travail éducatif, notamment concernant le rapport au téléphone portable, les rythmes de sommeil ainsi que la capacité des jeunes à s'adapter à un cadre différent. Pour 2026, des activités en lien avec les animaux seront développées en s'appuyant sur cette expérience positive. Par ailleurs, les séjours reposaient sur la constitution de groupes mixtes, tant au niveau des jeunes qu'à celui des professionnels. Cette organisation a renforcé la coopération entre les services et contribué au développement d'une culture éducative partagée.



>> LA VIOLENCE DANS LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Une augmentation des comportements violents et des difficultés d'adhésion au cadre est constatée dans les deux MECS. Cette évolution reflète l'accueil de jeunes aux problématiques de plus en plus complexes, nécessitant un accompagnement éducatif renforcé et une vigilance accrue des professionnels. À la MECS Le Petit Prince, certains passages à l'acte ont nécessité des interventions immédiates, voire des réorientations en urgence, afin de préserver la sécurité du collectif et de maintenir un cadre éducatif sécurisant. À la MECS Pierre Sauvage, on observe une augmentation des placements écourtés en lien avec des passages à l'acte répétés et des comportements violents ayant conduit à des réorientations anticipées.

>> ÉDUIQUER À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE : ACCOMPAGNER AVEC JUSTESSE

Au sein des deux MECS, un travail spécifique autour des questions de vie affective, relationnelle, sexuelle et d'intimité, a été engagé en 2025 en lien avec l'association Entr'Aids. Au-delà de la prévention des risques, cette démarche vise à accompagner les jeunes vers une sexualité responsable, en abordant le consentement, l'égalité, la prévention des violences et des préjugés.

Face à des mineurs ayant parfois vécu des traumatismes graves, les équipes éducatives jouent un rôle central. En 2025, les interventions ont prioritairement ciblé les professionnels, leur apportant des repères théoriques, des outils pratiques et un espace de réflexion collective pour ajuster leurs postures et renforcer la cohérence de leurs interventions.

>> LES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT POUR ANCRER LES PRATIQUES

En 2025, l'équipe du LAMNA a conduit l'élaboration de son premier projet d'établissement. La pérennisation du service a permis d'offrir aux professionnels et à la gouvernance une meilleure capacité à se projeter dans l'avenir. À partir d'un état des lieux global du fonctionnement, des axes de progression ont été mis en lumière et déclinés en plan d'actions jusqu'en 2029. De son côté, la MECS Le Petit Prince, après deux ans de fonctionnement, se lancera en 2026 dans ce travail de recul sur les pratiques professionnelles, afin de rédiger un projet d'établissement à la hauteur des besoins des jeunes, qui évoluent chaque année.



ASILE ET INTÉGRATION

>> SPADA : UNE PORTE D'ENTRÉE SATURÉE

À la SPADA, on observe une augmentation de l'activité générale en 2025 :

- +21% des domiciliations,
- +14% des délivrances de rendez-vous au guichet unique des demandeurs d'asile,
- +188% des accompagnements de bénéficiaires de la protection internationale.

Le nombre de personnes présentes à la SPADA au 31 décembre 2025 a augmenté de 33 % par rapport au 31 décembre 2024. Cette augmentation s'explique par les demandes d'asile ukrainiennes, mais aussi la fermeture sur le plan national de plus de 6 000 places de type

CADA et HUDA à la fin de l'année 2024, qui a eu des répercussions en 2025. Cette fermeture a entraîné une augmentation du nombre de demandeurs d'asile à la rue et en hébergement très précaire, et principalement des femmes, pour lesquelles l'offre d'hébergement locale n'est pas adaptée, car la majorité des places d'HUDA sont dédiées aux hommes.

Ce manque de places a engendré des situations de détresse chez certaines femmes, dont l'équipe de la SPADA a pu observer l'état de santé se dégrader de semaine en semaine, sans pouvoir apporter de réponses satisfaisantes.

LES CHIFFRES CLÉS

• 1 058

personnes ont été accompagnées par la SPADA de Limoges, soit 40 personnes de plus que l'année dernière. Sur ces 1 058 personnes, 67 nationalités étaient représentées.

• 507

demandeurs d'asile ont été accompagnés par les services du CAES, de l'HUDA courte durée, de l'HUDA et du CADA.

• 40

personnes sur les 67 ayant obtenu une protection internationale au CADA et à l'HUDA, ont accédé à la sortie, à un logement autonome. 12 ont intégré le CPH et les 15 autres personnes sont soit parties vers des solutions personnelles ou bien ont intégré d'autres dispositifs de droit commun.

>> LA CAPTATION DES LOGEMENTS, UN ENJEU POUR LE CAES

Afin de réduire les séjours à l'hôtel et offrir un accueil plus adapté aux personnes accueillies par le CAES, deux logements ont été captés entre la fin d'année 2024 et 2025. Les personnes sont installées dans ces logements selon la typologie du ménage, ce qui peut entraîner la cohabitation de plusieurs ménages dans un seul logement. Un travail important auprès des usagers autour du vivre ensemble et de l'entretien des lieux est réalisé tout au long de l'année, car rappelons-le, la durée maximale d'accompagnement sur le CAES est de 30 jours, ce qui génère un fort turn-over. Ce travail de captation de logement va s'étendre en 2026, car l'ARSL, en fin d'année 2025, a été retenue par les services de l'État pour l'ouverture de 30 places de CAES supplémentaires, passant la capacité d'accueil de 10 à 40 places.



LA DEMANDE D'ASILE N'EST PLUS UNE AFFAIRE D'HOMMES

Sur tous les services du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile de l'ARSL, une certitude existe : la demande d'asile concerne aujourd'hui autant les femmes que les hommes. En effet, de plus en plus de femmes avec des enfants arrivent en France par avion, avec un passeport d'emprunt à l'aide de passeurs, cette méthode migratoire est plus facile et sécurisée qu'un parcours terrestre ou routier avec des enfants.

Dans tous les services, les femmes et les enfants représentent une part importante des personnes accompagnées en 2025, on peut noter par exemple :

- À l'HUDA, sur les 133 personnes accompagnés, 52 sont des enfants et parmi les 81 adultes, 65 sont des femmes.
- À l'HUDA courte durée, sur les 90 personnes mises à l'abri, 69% sont des femmes, et on observe une augmentation de 12% d'enfants accueillis.
- Au CADA, sur les 168 personnes accueillies, 68 étaient des enfants.

Ce phénomène confirme l'exode des familles au détriment des personnes isolées et entraîne une adaptation des équipes à l'accompagnement des enfants en bas âge (santé, scolarité, soutien à la parentalité), mais aussi à celui des adolescents en adaptant les activités et en développant de nouveaux partenariats répondant à leurs besoins.



Jeanne, éducatrice spécialisée au CADA

«Depuis cinq ans environ, on tend de plus en plus vers un CADA majoritairement composé de femmes. On le voit notamment à travers l'occupation des logements. C'est vrai qu'on est assez loin du profil type qu'on rencontrait en majorité il y a dix ans, qui était plutôt celui d'un jeune homme seul. Les arrivées d'hommes isolés étaient plus importantes qu'aujourd'hui. Notre pratique s'adapte et on est plus amené à donner des conseils aux mamans sur des questions très concrètes de la vie de tous les jours.

Cette année, la nouveauté, ça a été l'accueil de femmes tibétaines isolées, sans enfant. Elles ne sont pas très nombreuses, mais avant il n'y en avait tout simplement pas.»

>> L'IMPACT DU PACTE EUROPÉEN SUR LES PROCÉDURES DUBLIN

En 2025, on observe une nette diminution des procédures Dublin au sein des services de l'asile. Sur les 52 personnes entrées à l'HUDA au cours de l'année 2025, seules 22 ont été placées sous procédure Dublin, contre 61 en 2024.

Cette baisse s'explique en partie par la mise en œuvre du Pacte européen sur la migration et l'asile, adopté en 2024. Celui-ci vise à harmoniser et à accélérer les procédures d'asile, à renforcer le contrôle aux frontières et à mieux répartir l'accueil des personnes exilées entre les États membres de l'Union européenne. De ce fait, certains pays choisissent, par période, de ne plus prendre les empreintes des migrants arrivants sur leur territoire. Lorsqu'ils arrivent en France, ils sont automatiquement placés en procédure normale ou accélérée.

Cette évolution a eu un impact sur le travail des professionnels qui ont davantage orienté leur accompagnement autour de la préparation des personnes aux entretiens auprès de l'OFPRA et de la CNDA.



>> L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE : UN LEVIER ESSENTIEL

L'apprentissage de la langue française reste un frein majeur dans le parcours d'intégration des bénéficiaires de la protection internationale.

→ À AGIR, le niveau linguistique des personnes à leur sortie du dispositif est inférieur ou égal au niveau A1 pour 55,8 % d'entre elles. Seules 26,5 % des personnes atteignent un niveau B1 ou supérieur à leur sortie.

Les nouvelles dispositions relatives à l'offre de FLE dans le cadre de la signature du CIR ont ralenti les apprentissages. En effet, à l'été 2025, une nouvelle offre de formation linguistique a été mise en place par l'OFII. À l'issue d'un test, deux situations sont possibles : soit la personne bénéficie de 600 heures de cours de français en présentiel, soit elle se voit proposer un volume

inférieur à 600 heures et doit alors poursuivre son apprentissage de manière autonome via l'application « FRELLO ».

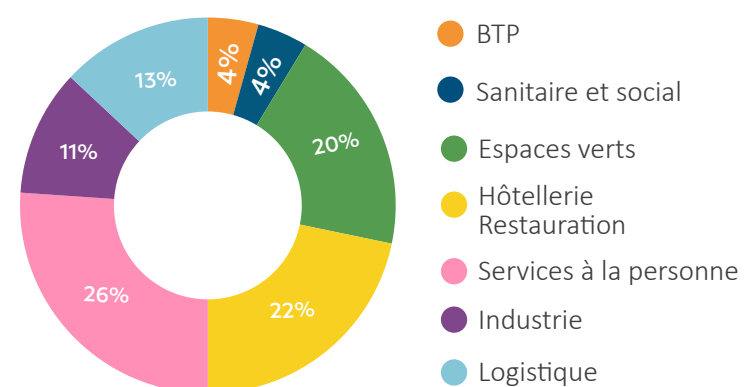
Les premiers constats mettent en évidence une fracture entre la réalité et la théorie. Au CPH, les bénéficiaires ont exprimé leur difficulté à utiliser l'application qui est en français, mêlée à une maîtrise imparfaite du numérique. L'apprentissage sur une application peut contribuer à la démotivation des utilisateurs, loin des interactions et des échanges humains.

En 2026, la lutte contre l'illectronisme sera renforcée avec le développement d'heures d'apprentissage du français en lien avec des partenaires dédiés.



Dans le cadre de la semaine de l'intégration, des BPI accompagnés par différents acteurs de l'intégration, ont participé à différentes actions : job dating, visites, ateliers ..

>> LES SORTIES VERS L'EMPLOI



Répartition des secteurs d'activité des 78 BPI sortis d'AGIR en emploi ou en formation

>> CPH : UNE NOUVELLE PROCÉDURE D'ACCUEIL UNIFORMISÉE

Depuis octobre 2025, l'OFII a mis en place une nouvelle procédure d'accueil uniformisée à tous les Centres Provisaires d'Hébergement du territoire national. L'avis et la validation du CPH ne sont désormais plus sollicités avant l'admission du BPI qui est directement orienté par l'OFII. Une fois l'accord de la personne donné, l'accueil doit être réalisé dans un délai de 5 jours. Cette nouvelle mesure impacte le travail des professionnels qui ne disposent plus d'éléments de diagnostic social et/ou médical des personnes. L'équipe a repensé la communication avec la structure à l'initiative de l'orientation afin de collecter un maximum d'informations et ainsi mieux préparer l'arrivée du BPI.

>> LA COORDINATION DES ACTEURS DE L'INTÉGRATION

Les équipes d'AGIR ont organisé deux comités techniques : un sur la formation et l'autre sur la coordination et le relais entre acteurs de l'insertion professionnelle dans le cadre de la loi «Plein emploi». En parallèle, l'année a été ponctuée par des rencontres partenariales afin de poursuivre l'implantation d'AGIR. Le travail en réseau apparaît essentiel pour construire des liens opérationnels permettant de lever les freins rencontrés par les bénéficiaires et de favoriser leur parcours d'intégration.

Ces coopérations concernent l'ensemble des champs de l'accompagnement : logement, emploi, apprentissage de la langue, culture, santé, formation, etc.

LES FONCTIONS SUPPORTS



>> DES OUTILS DE COMMUNICATION AU SERVICE DE L'INTÉGRATION ET DE LA VALORISATION

En 2025, plusieurs supports de communication ont été travaillés, en lien avec les grandes lignes du projet stratégique, pour renforcer l'intégration des professionnels. Parmi ces réalisations :

- Un jeu de société sous forme de cartes : jouer lors des petits déjeuners des nouveaux professionnels, pour découvrir l'association de manière ludique.
- Un livret d'accueil professionnel répertoriant les informations essentielles : organigramme, où trouver les documents utiles, les droits des salariés, le CSE ...
- Un livret d'accueil du stagiaire avec notamment

la présentation de l'ensemble des établissements et services.

Dans une volonté de valorisation et d'attractivité, une mini-série de 5 épisodes présentant les métiers du secteur social a été diffusée sur les réseaux sociaux et Youtube. À travers des témoignages et des scènes du quotidien, ces vidéos visaient à mettre en lumière l'engagement des équipes, et à soutenir le recrutement, particulièrement sensible dans le secteur social et médico-social.

LES CHIFFRES CLÉS

• **635**

contrats de travail réalisés, un nombre assez stable par rapport à 2024 mais qui a augmenté de près de 50% depuis 2021.

• **72**

demandes de subventions réalisées, ici encore, un nombre assez stable par rapport à 2024.

• **116**

posts réalisés sur les réseaux sociaux avec un taux d'engagement moyen de 33,9%. Ce taux est en hausse par rapport à 2024, reflétant l'intérêt des personnes qui nous suivent pour nos publications.



COORDINATION NATIONALE DES CPCA : RENFORCER L'ACTION COLLECTIVE

L'année écoulée a été marquée par un renforcement significatif des partenariats institutionnels, illustré notamment par la signature de deux conventions structurantes.

- Une avec l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), afin de renforcer les liens entre acteurs nationaux et locaux en milieu rural.
- Une seconde avec la direction générale de la Gendarmerie nationale, pour mieux articuler les actions des CPCA et des Maisons de Protection des Familles (MPF).

Par ailleurs, la coordination nationale des CPCA a lancé un cycle de webinaires intitulé « Prévenir les violences conjugales en accompagnant les auteurs », où plus de 300 personnes étaient inscrites pour chacun. Débuté en décembre 2025 avec deux premières sessions, ce cycle se poursuivra jusqu'en mars 2026. Il se distingue par l'intervention d'expert(e)s reconnu(e)s aux niveaux national et international, favorisant ainsi le croisement des pratiques et expériences à l'échelle internationale. La coordination nationale des CPCA poursuit les actions nécessaires pour développer une réponse plus coordonnée face aux violences conjugales, afin de toujours mieux protéger les victimes.



Serge et Cyrille, agents logistique et maintenance

«Au-delà des réparations et dépannages du quotidien, nous avons d'autres missions, certaines sont plus récurrentes que d'autres.

Déjà, chaque mardi, nous nous occupons de livrer les bannettes entre le siège social et les établissements, l'un des membres de l'équipe du SLM fait le tour des établissements. On s'occupe aussi d'emmener les véhicules de l'association au garage pour l'entretien ou pour des réparations. On peut aussi venir en aide pour la logistique des manifestations des établissements comme la fête de l'été à la Villa. Aussi, une grande partie de notre temps est occupée par les livraisons suite aux besoins exprimés par les services via les bons de commande, l'emménagement et/ou la réhabilitation des logements en montant les meubles, testant le matériel ...

C'est vrai que nous sommes toujours en lien avec les résidents de l'association, on intervient chez eux, petit à petit on comprend leurs habitudes, s'ils sont timides, ou bien si ce sont des personnes qui aiment parler.»



LES CHIFFRES CLÉS DU SLM

• **1765**

interventions ont été réalisées en 2025, principalement auprès des services de l'HUDA qui représente 17.84% des interventions réalisées.

• **735**

livraisons effectuées en 2025 principalement dans le cadre de remplacement de mobilier ou d'aménagement de nouveaux logements.

• **22**

réhabilitations complètes ou partielles réalisées principalement au sein de logements mis à disposition des usagers.

>> DE NOUVELLES ÉTAPES DANS LA STRATÉGIE INFORMATIQUE

L'année 2025 a été marquée par les réflexions conjointes du conseil d'administration et de la direction générale s'agissant de la stratégie informatique à déployer au sein de l'Association. En lien avec le projet de déploiement de SILAO, les sujets tels que la sécurité informatique, l'arborescence du réseau ou le système de ticketing en cas d'assistance ont été décortiqués pour pouvoir en 2026, année de déploiement effectif du logiciel de DUI (Dossier Usager Informatisé), rendre opérationnels de nouveaux outils et simplifier l'organisation tout en la sécurisant.

Aussi, dès le mois de juin 2025, le GIP OKANTIS nous a appuyés pour l'installation de nouveaux serveurs plus performants, et à compter du dernier trimestre, le GIP nous a soutenus dans l'assistance utilisateurs. En 2026, un nouveau système, avec notamment des références par établissement et des process simplifiés, sera mis en place.

>> UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION SOCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT RH

En 2025, en lien avec le CSE, l'ARSL a développé les commissions trimestrielles d'étude des accidents du travail. Ces commissions ont pour objet d'analyser les accidents du travail ayant eu lieu (26 en 2025) et de permettre au CSE, de mener des enquêtes en tant que de besoin.

Parallèlement, et en lien avec le plan d'actions formulé suite à l'audit du climat social, les petits déjeuners des nouveaux arrivants ont été mis en place, 1 fois par trimestre, permettant notamment aux nouveaux salariés de découvrir le fonctionnement et l'histoire de l'ARSL dans un cadre convivial.

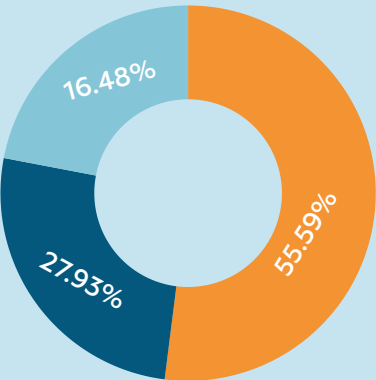
Enfin, un poste de responsable SIRH-Paies a été créé à compter de septembre 2025 au regard de la dématérialisation des outils RH et du développement important des paies ces dernières années : + de 2200 fiches de paies réalisées en 2025.



>> L'ÉVOLUTION DES COMPTES

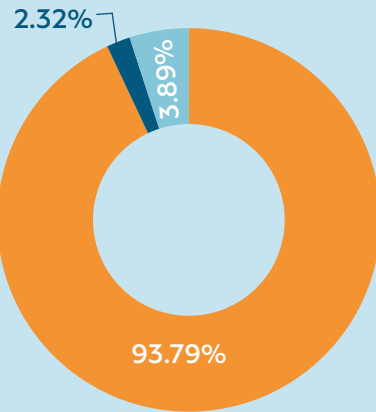
	2025	2024	2023
TOTAL DU BILAN	15 513 484 €	13 653 149 €	13 927 282 €
TOTAL DES CHARGES	13 966 085 €	15 352 225 €	13 983 553 €
TOTAL DES PRODUITS	14 085 873 €	15 361 609 €	14 025 857 €
RÉSULTAT	119 788 €	9 384 €	42 304€

>> LES CHARGES



- Salaires et charges de personnel
- Liées à l'hébergement/logement
- Autres charges

>> LES PRODUITS



- Dotations et subventions
- Participation des usagers
- Autres produits

>> LA RÉFORME DU PLAN COMPTABLE

Depuis le 1er janvier 2025, la réforme du Plan Comptable Général supprime les transferts de charges et introduit de nouveaux comptes comptables. La présentation du compte de résultat et son analyse évoluent, modifiant la lecture de l'activité et de l'utilisation des ressources de l'association. Cette nouvelle approche vise à améliorer la lisibilité et la transparence de l'information financière. Ces changements rendent également les comparaisons avec l'exercice N-1 plus complexes.

LES CHIFFRES CLÉS

• 18

dossiers comptables gérés par les professionnels de l'équipe comptabilité. C'est autant qu'en 2024.

• 5

appels à projets auxquels l'ARSL a répondu en 2025, ou projets déposés de manière spontanée au regard des besoins constatés sur le territoire. C'est un de plus que l'année dernière.

• 1

nouveau dispositif géré en 2025 (les lits d'accueil médicalisés). C'est un de moins que l'année précédente.

LA GÉNÉROSITÉ EN 2025

>> UNE MOBILISATION COLLECTIVE RÉUSSIE

Suite au constat établi l'année dernière concernant les écarts de réponse à nos appels aux dons selon les canaux de diffusion, l'ARSL a choisi, en 2025, de privilégier des appels plus ciblés en faisant appel à des partenaires et en développant les lieux de collecte. Grâce à cette démarche, un peu plus de 1 000 livres ont été récoltés à l'occasion des fêtes de fin d'année afin d'en faire bénéficier les enfants. Nos remerciements à l'association Les Amis du Père Castor, Neowise, GEDIA, Polaris Formation, la DDETSPP, Okantis, AUDEFI, ENCIS Environnement, Récréasciences, Le temps de Vivre et Rev'en Page pour leur mobilisation.

En 2025, l'ARSL a reçu un don de 133 jouets de la CAF de la Haute-Vienne. Les équipes ont pu les distribuer à l'occasion des différentes fêtes de fin d'année organisées dans les services. Merci !

LES CHIFFRES CLÉS

• 843

heures de bénévolat ont été exercées en 2025, dont 22 heures pour le projet de fresque murale au CHRS, 30 heures pour Duo de Demain, et 151 heures pour les ateliers d'apprentissage à la langue française. Les 640 heures restantes correspondent au temps consacré à l'association par les membres du Conseil d'administration.

• 1 388

dons de matériels ont été reçus en 2025. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2024 (+894) suite à un appel aux dons lancé par l'ARSL pour des livres à offrir aux enfants lors des fêtes de Noël.

• 19

entreprises, associations et collectivités nous ont aidés en 2025 par le biais des dons.

GLOSSAIRE

- ALT**
Aide au Logement Temporaire

AGIR
Accompagnement global et individualisé des personnes réfugiées

CADA
Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAES
Centre d'Accueil et d'Évaluation des Situations

CAF
Caisse d'Allocations Familiales

CIR
Contrat d'Intégration Républicaine

CHRS
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CNDA
Cour Nationale du Droit d'Asile

CPCA
Centre de Prise en Charges de Auteurs de violences conjugales

CPH
Centre Provisoire d'Hébergement
- CSE**
Comité Social et Économique

EHPAD
Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

ESR
Enquête Sociale Rapide

EMPP
Équipe Mobile Psychiatrie Précarité

FLE
Français Langue Étrangère

HUDA
Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

LAM
Lits d'Accueil Médicalisés

LAMNA
Lieu d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés

LHSS
Lits Halte Soins Santé

MECS
Maison d'Enfants à Caractère Social

OFII
Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
- OFPPRA**
Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

PJJ
Protection judiciaire de la jeunesse

SAO
Service d'Accueil et d'Orientation

SIAO
Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SIRH
Système d'Information des Ressources Humaines

SLM
Service Logistique et Maintenance

SPADA
Structure du Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

SPIP
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

UDAF
Union Départementale des Associations Familiales



8, rue Boileau - 1er étage

87350 PANAZOL

05 55 77 57 77

www.arsl.eu

